



Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance du 5 mars 2021
Sous la présidence de Mme GARDES Elodie, Maire.

Présents :

Mmes GARDES Elodie, CABANETTES Isabelle, DELBOSC-NAUDAN Sabine,
Mrs CALIXTE Alain, SEPTFONDS Sébastien, SANNIE Maxime, BANES Walter, PEGORIER
Thierry, FOURNIER Robert, DUPUY Serge.

Absente (excusée ayant donné pouvoir) : Mme BAUCHE Hélène (pouvoir à DELBOSC-
NAUDAN Sabine)

Secrétaire : M. DUPUY Serge

COMPTE RENDU

Délibération pour tenir la séance du Conseil Municipal du 05/03/2021 à huis clos

Délibération n°08-2021

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve, à l'unanimité, la demande de Madame le Maire de tenir la séance du Conseil Municipal du 05/03/2021 à huis clos.

Délibération pour approuver l'acquisition des parcelles Section A n° 1013 et 1015 à titre gratuit

Délibération n°09-2021

Le Conseil Municipal Conseil Municipal conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat à titre gratuit des parcelles cadastrées commune de LASSOUTS section A n°1013 et 1015 étant précisé que les frais d'acte seront à la charge de la commune,
- **PRECISE** qu'un acte de vente au profit de la commune sera établi en la forme administrative conformément à l'article L 1311-13 CGCT,
- **AUTORISE :**
 - Le 1er adjoint à signer l'acte correspondant en tant que représentant de la commune étant précisé que le Maire recevra et authentifiera l'acte ;
 - Le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Subvention APE

Délibération n°10-2021

Le Conseil Municipal Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser à l'Association des Parents d'Elèves une subvention de 556.20€.

Pacte de Gouvernance - Avis

Délibération n°11-2021

Le Conseil municipal de la commune de LASSOUTS, après avoir débattu, à l'unanimité :

- **EMET un AVIS FAVORABLE** sur le pacte de gouvernance entre les communes membres et la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Abrogation de la Délibération n°39-2019 – Incorporation dans le domaine privé de la commune d'un bien sans maître – en date du 17.10.2019

Délibération n°12-2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, avec 1 abstention et 10 voix pour :

- **DÉCIDE** d'abroger la délibération n°39-2019 « d'incorporation dans le domaine privé de la commune d'un bien sans maître » en date du 17.10.2019.

Délibération décidant l'incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal privé

Délibération n°13-2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 4 abstentions et 7 voix pour :

- **DÉCIDE** de l'incorporation de la parcelle cadastrée section F n°592 d'une contenance totale de 2ha 69a 70 ca et présumée sans maître dans le domaine communal privé.
- **DÉCIDE** que la présente délibération sera publiée et affichée en mairie et sur le terrain en cause, et en tout lieu qui sera jugé utile.

Elle sera en outre notifiée au représentant de l'Etat dans le département

- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre l'arrêté portant incorporation dans le domaine communal privé de la parcelle section F n°592 d'une contenance totale de 2ha 69a 70 ca.

Opération d'amélioration de la signalétique – PNR Aubrac – Demande de subvention DETR – Exercice 2021

Délibération n°14-2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement,
- **DÉCIDE** de demander une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Fait à Lassouts, le 12 AVR. 2021
Le Maire, Elodie GARDES

